

**ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE**

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, Société Anonyme de droit Français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 4, rue Jules Lefebvre 75426 Paris Cedex 9, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste que la société :

**UKAD**  
**RD 62 Lieu-dit la Croix de Bidet 63780 SAINT GEORGES DE MONS FRANCE**

bénéficie des garanties du contrat n° **XFR0072908LI** souscrit par ERAMET, couvrant les conséquences pécuniaires de la RESPONSABILITE CIVILE pouvant lui incomber en raison des DOMMAGES CORPORELS, MATERIELS, et IMMATERIELS causés aux tiers dans le cadre des activités déclarées au contrat.

**MONTANTS DES GARANTIES :**

L'engagement maximum de l'assureur au titre d'un seul et même sinistre ne saurait excéder **75.000.000 EUR**, ce montant comportant en outre les sous-limites suivantes :

• **Responsabilité Civile Exploitation / Après livraison / Professionnelle :**

- Tous Dommages Confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non) : **75.000.000 EUR** par sinistre et par année d'assurance.

Dont :

- Dommages immatériels non consécutifs : **10.000.000 EUR** par sinistre et par année d'assurance.
- Responsabilité Civile Professionnelle Ingénierie : **10.000.000 EUR** par sinistre et par année d'assurance.
- Atteintes à l'environnement accidentelles : **10.000.000 EUR** par sinistre et par année d'assurance.

Les montants de garanties s'appliquent sous réserves des autres sous limites prévues au contrat par ailleurs.

Il est précisé que ces montants forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait générateur et constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

La présente attestation est valable pour la période du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 inclus sous réserve des possibilités de suspension et/ou résiliation de la police en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le contrat ou par le Code des Assurances.

Sa validité, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites du contrat auquel elle se réfère, cesse pour les établissements permanents situés à l'étranger, dès lors que l'assurance de ces derniers ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Fait sous le n° 2014/XFR0072908LI/134072 le 02/07/2014 pour valoir ce que de droit.



La signature numérique qui suit est garante de l'authenticité de la présente attestation :

502217CFFE3DE56F3BDDDEBA02771151223615A0DFF61703ACC0D176919B14453F060C37A6CD0CF0BF41F32854D1BE65765B9C77B7D8D37868286587F6  
F9060EC0BED8FA86B9C3BFBEB46649761153226166655E3E3ABA4435F8CB7322540DF7506F727509B3FF4DC7EA8AEC47F51F9CCE8DFED0A6BB2B467E75  
052F86581B43861DCDE3F8E9B77296D928C97795914A381F778463BA1B60C2864189A462010645C3584F2E7CE75B456726CF10F13CC19786C9022672F7  
E3D07A52BA5268EA7B22441C07A420D6FDAEC0906AB969F64FA7BA47CCAC739F9DEDD6E194C9246591161CDDBC538E17D61C0387E49E56D5CCF0D1E941  
8991702721C473909AEA41B7 Nom de l'autorité de certification : 9895302164499923187233678237892644710 Numéro de série certificat : /C=US/O=VeriSign,  
Inc./OU=VeriSign Trust Network/OU=Terms of use at https://www.verisign.com/rpa (c)10/CN=VeriSign Class 3 Secure Server CA - G3

AXA Corporate Solutions Assurance - 4, Rue Jules Lefebvre - 75426 PARIS CEDEX 09, FRANCE  
Tél : +33 1 56 92 80 00 - Fax : +33 1 56 92 80 01 - [www.axa-corporatesolutions.com](http://www.axa-corporatesolutions.com)

Société Anonyme de droit français, régie par le code des Assurances au capital de 190 069 080 € - 399 227 354 RCS Paris TVA intracommunautaire n° FR 85 399 227 354  
Opérations d'assurance et de réassurance exonérées de TVA - art 261-C cji